

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



SEPT/OCT 2023



Agenda

SEPTEMBRE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Journées du Patrimoine
Portes ouvertes à la Ferme Nord

Samedi 23 septembre
10h-12h / 13h30-18h
Espace Robert Merle
Festival de l'archéologie
Le Courtil des Simples

Samedi 23 septembre à 14h30
Les berges du canal
Concours de pêche
La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 30 septembre à 14h30
Les berges du canal
Concours de pêche
La Bourriche Zuydcootoise

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} octobre à 8h30
RDV point infos tourisme
rue de Wattlelos
Visite des épaves

Samedi 7 octobre à 14h
RDV parking Espace Robert Merle
Marche

8 kms - 3,5 kms
(adapté pour les PMR)
Adulte : 3 € - Enfant : 1.50 €
Bénéfices pour l'association
« Pour Audrey »
Le CCAS de Zuydcoote

Dimanche 8 octobre à 12h30
Espace Robert Merle
Banquet des Aînés
La Municipalité

Dimanche 15 octobre à 15h
Espace Robert Merle
Loto

Club des Toujours Jeunes

NOVEMBRE

Dimanche 5 novembre à partir de 8h
Espace Robert Merle
Cap Rando Littoral
Cap sur la forme

Vendredi 10 novembre à 18h
Défilé de la Saint-Martin
Zuydcoote Animations

Samedi 11 novembre à 11h
Monument aux morts
& cimetière militaire
Dépôt de gerbes
L'UNC

Samedi 11 novembre à 15h
Espace Robert Merle
Loto
Les Judcoot'Lussen

Samedi 18 et dimanche 19 novembre
Marché de Noël
Zuydcoote Animations



Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice
Permanence les lundis 4 septembre et 2 octobre après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin, contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS
Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
Informations sur le maintien à domicile
Les 13 septembre et 4 octobre de 10h à 11h30 en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Mission Locale
Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans
Les mardis 5 septembre et 3 octobre après-midi
Pour tous renseignements, contactez le CCAS de Bray-Dunes au 03 28 29 96 20

Permanence de la Mutuelle Just
Les vendredis 15 septembre et 20 octobre matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin, contactez le 03 74 02 00 35

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE
Député de la circonscription
Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales
Mme VANDERHAEGHE assistante sociale assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :
• à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
• ou visite à domicile
• Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans
341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

Permanence d'Habitat du Nord
Chaque jeudi de 14h à 17h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune
Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO
Papier recyclé PEFC



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle
à côté de la Mairie
Mardi 5 et 19 septembre
Mardi 3 et 17 octobre
de 16h à 18h

Camion MOBIL'OPTIQUE



Place de la gare
Vendredis 15 septembre
6 octobre et 27 octobre
de 14h à 16h30



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Nous voici déjà à la rentrée. Ce fut encore un bel été à Zuydcoote, avec de nombreuses manifestations, brocantes et festivités. Les centres aérés ont fait le plein avec nos jeunes Zuydcootois qui ont pu faire de belles activités tel que le beach rugby qui a remporté un franc succès.

Cet été a été également, pour le député Paul Christophe et moi-même, l'occasion de recevoir au sein de l'Hôpital Maritime, Madame Firmin Le Bodo, ministre de la Santé. Au cours de sa visite, Madame la ministre a pu nous annoncer un octroi supplémentaire de 1 million d'euros pour la balnéothérapie. Ainsi, vous pouvez le constater, Monsieur le député et moi-même continuons notre travail d'accompagnement de cet

établissement si cher à l'ensemble des Zuydcootois.

Enfin, nous avons également appris la nomination au poste de ministre délégué au Logement de notre président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Patrice Vergriete. Je l'en félicite vivement et le remercie de sa volonté de maintenir son engagement auprès de tous les habitants du territoire.

Les travaux de la zone d'aménagement ont continué leur cours et le planning est maintenu. Ainsi, les premières constructions apparaîtront probablement début 2024. En ce qui concerne le commerce, nous avons rapidement relancé le dossier suite au désistement de Lidl et nous espérons aboutir à un engagement définitif d'une enseigne pour la fin de cette année.

La rentrée, c'est également de nouveaux services à la population. Nombreux d'entre vous ont pu se voir installer le nouveau compteur d'eau connecté. C'est aussi le démarrage de travaux. Ainsi, après plusieurs mois de décalage, la CUD a engagé les travaux d'enfouissement de réseau pour le nord de la rue de Roubaix et la rue de Wattlelos.

Enfin, pour pourrez le constater dans la gazette, un calendrier de festivités est programmé sur les prochains mois. Nous retrouverons, entre autres, les journées du patrimoine ou le festival archéologie et début octobre, dans le cadre d'octobre rose, la marche contre vents et marées.

Et, je finirais cet édito en prenant l'occasion de souhaiter la bienvenue à notre nouveau kinésithérapeute, Benjamin Duvin pour lequel la municipalité a été ravie de participer à son installation.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme à
la Communauté Urbaine de Dunkerque

Delphine DELORRIER, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enseignement

« Enfant du village », j'ai grandi à Zuydcoote, que ce soit sur les bancs de l'école où j'ai été scolarisée, ou au centre de loisirs d'abord en tant qu'enfant, puis en tant qu'animatrice.

Alors, quand Madame le Maire, Florence Vanhille, m'a proposé de faire partie de son équipe municipale en tant que conseillère municipale déléguée à la jeunesse, aux côtés de Pascale Desfrennes, adjointe au Maire, je n'ai pas hésité à accepter la proposition.

Novice, tant à la fois dans les missions que dans la thématique, j'ai été épaulée par la compétence et le dynamisme de

Pascale, qui m'a associée aux réunions et aux décisions.

La thématique jeunesse, principal poste de dépense des budgets de la commune et du CCAS, concerne l'école au sens large du terme (réunions des parents d'élèves, sorties scolaires, kermesse...), les camps d'ados, les centres de loisirs, en passant par le projet de nouvelle école ou encore la cantine ...

Du reste, en tant que membre du conseil municipal, je demeure disponible, à l'écoute et attentive aux besoins des habitants de la commune.



Depuis 3 ans, je suis ravie de faire partie de cette équipe municipale dynamique dont le but premier est la satisfaction des Zuydcootoises et Zuydcootois.

Arrivée d'un nouveau masseur-kinésithérapeute



Dès le 2 octobre, un masseur-kinésithérapeute, Benjamin Duvin, va s'installer rue Jules Ferry (derrière l'école élémentaire).

Il vous accueillera sur rendez-vous au cabinet et proposera également des soins à domicile.

Après une formation d'infirmier, il travaille en réanimation et en hospitalisation à domicile. Bien que ces expériences soient intéressantes, il regrette de ne pas avoir assouvi son souhait : celui de devenir masseur-kinésithérapeute. Il décide donc de s'asseoir, à nouveau, sur les bancs de la faculté et à 27 ans, il obtient son diplôme à l'IFMKNF de Lille. Ces deux diplômes lui apportent beaucoup de complémentarité au quotidien.

Depuis juillet 2022, il exerce en tant que kinésithérapeute libéral où il a intégré un cabinet de 4 kinés dans le Vieux Lille.

Il pratique actuellement de la kinésithérapie générale au cabinet comme à domicile (traumatologie, neurologie, rhumatologie, respiratoire, sportifs, gériatrie...).

Après avoir pris connaissance du départ en retraite de M. Marc Charlet, Benjamin saisit l'occasion pour ouvrir son cabinet à Zuydcoote ; un village, riche en histoire et en nature, où il y fait bon vivre.

Bienvenue à lui !

Contact par tél : 06 65 34 19 16
Pour en savoir plus, page Facebook
« Cabinet de kinésithérapie –
Zuydcoote »
Site internet en cours de création



CAP RANDO LITTORAL

Dimanche 5 novembre

Randonnées pédestres sur les chemins balisés du grand site des Dunes de Flandre. Parcours de 8 – 12 – 15 et 18 kms sur les communes de Zuydcoote, Bray-Dunes, Leffrinckoucke et Ghyvelde. Passage par la Ferme Nord et la Ferme Deswarte. Nouvelle randonnée guidée « A la découverte de Zuydcoote ».

**Inscriptions site internet :
capsurlaforme.free.fr**

Renseignements : Tél. 06 85 50 26 99

IMPORTANT : Fermeture provisoire du pont de zuydcoote

🚫 Du 9 octobre au 22 octobre, la circulation sera interdite sur le pont-levis de Zuydcoote (piétons compris).

⚠️ Une déviation sera mise en place, dès le premier jour des travaux, par la D601 (route de Furnes) et la D60 (rue de la Résistance).

🚧 Cette fermeture intervient afin de permettre la restauration du revêtement de la chaussée du pont-levis de Zuydcoote.

Passage à l'heure d'hiver

Dans la nuit du **samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre**, la montre doit être reculée d'une heure : à 3 h du matin, il sera alors 2 h.

Vacances Toussaint

Du 21 octobre au 6 novembre

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Une miraculée grâce à Julien



« Nous étions en famille à la mer à Audreselles, quand nous nous sommes approchés du bord et que nous avons vu une femme agitée dans l'eau ... »

Julien, responsable des services techniques de Zuydcoote, a transformé un drame en miracle, le 26 juillet dernier, en sauvant de la noyade une touriste parisienne avec l'aide de Théo Bêlart, un habitant de la ville.

« Je me suis laissé entraîner par une force qui me poussait à m'engager » explique humblement Julien. Pourtant, observation, résistance, courage, sécurisation, voici ce dont ont eu besoin les deux hommes pour porter secours et assistance à Christelle.

La Mairie de Zuydcoote est heureuse de compter parmi ses employés, une personne brave et vaillante.

Félicitations, Julien, pour cette preuve de bravoure !

Votre compteur d'eau devient connecté



Depuis la fin du mois de juillet, l'Eau du Dunkerquois déploie des compteurs d'eau connectés sur la commune de Zuydcoote. Celui-ci permettra l'accès à de nouveaux services dans le mois suivant leurs installations, comme la relève automatique du compteur, une facture correspondant à la consommation et non à une estimation, un accès en temps réel à la consommation quotidienne, ou encore, une alerte en cas de fuite ou de consommation excessive.

Une installation en 3 étapes :

- Un courrier individuel avec la date d'équipement de votre compteur. S'il est accessible, aucune présence n'est nécessaire. Dans le cas contraire, un rendez-vous sera fixé que vous puissiez donner l'accès.

- Une fois équipé, votre compteur transmet désormais votre consommation d'eau en temps réel. Ces données sont récupérées sur un serveur informatique sécurisé.

- Rendez-vous sur www.leaududunkerquois.fr pour profiter pleinement et gratuitement des nouveaux services.

Besoin d'aide pour créer votre compte en ligne ?

Rapprochez-vous de la mairie au 03 28 29 90 00 pour prendre rendez-vous avec votre conseillère numérique. Plus d'informations sur votre nouveau compteur : <https://leaududunkerquois.fr/compteur-intelligent/>



L'envol des sens

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Charlotte Mortier, j'ai 33 ans et je suis esthéticienne. Originaire de Tourcoing, j'habite et exerce à Zuydcoote, village de cœur que je connais depuis mon plus jeune âge auquel je suis très attachée. J'y ai grandi et passé toute mon enfance car mes parents avaient un mobil-home au camping.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai étudié à Tourcoing, obtenu mon BAC général avec mention bien. Puis, je me suis orientée en esthétique dans une école privée de Lille afin de suivre un BTS esthétique qui permettait aussi un CAP esthétique, dès la 1^{ère} année.

Ensuite, j'ai déménagé en Isère où j'ai été embauchée en CDI par « Les Galeries Lafayette » pendant 9 ans où j'ai beaucoup évolué.

Enfin, je suis revenue dans le Nord fin 2019, évidemment sur Zuydcoote. J'ai repris des formations pour approfondir mes compétences dans le domaine du bien-être.

Depuis quand exercez-vous ?

J'exerce ce métier depuis 2020. D'abord, j'ai été embauchée en CDI dans un institut de beauté pendant 3 ans et depuis 1 an, j'ai ouvert mon auto-entreprise à mon domicile.



L'esthétique est vraiment le métier passion que je voulais exercer depuis toute petite.

La douceur, le toucher, le bien-être que je peux donner aux clients(es) me procurent beaucoup de plaisir.

Les retours de la clientèle, nouvelle chaque semaine, me confortent d'avoir créé mon entreprise sur Zuydcoote.

Pourquoi vous êtes-vous implantée à Zuydcoote ?

Zuydcoote est un endroit calme et paisible avec des habitants chaleureux.

Ce métier manquait sur la commune et le gros plus : zéro souci de stationnement !

Quelle est la perspective d'évolution ?

Je souhaite acquérir de l'expérience, me perfectionner et continuer de me former à d'autres prestations.

Par la suite, j'aimerais développer l'activité dans un local commercial et en complément de l'esthétique, installer un centre de bronzage.

L'envol Des Sens
7 Rue Centrale - 59123 Zuydcoote
Tél. 06 34 93 81 36
lenvoldessens59123@gmail.com
Fb : L'envol Des Sens Zuydcoote
Instagram : lenvoldessenzuydcoote



Portes ouvertes à la Ferme Nord

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2023, la Ferme Nord de Zuydcoote ouvre ses portes aux habitants et visiteurs, le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10h à 17h.

Au programme, visites guidées gratuites et sans réservation, animations et expositions, stands de producteurs et artisans locaux ! Pour vous restaurer, Thomas Hidden du restaurant La Grande Marée sera présent en tant qu'ambassadeur de la Région Hauts-de-France, capitale européenne de la gastronomie, pour vous proposer sur le temps du déjeuner un plat typique du territoire.



WEEK-END EN SCÈNE
Les 9 et 10 juin, un week-end en concerts de tous styles, organisé par Zuydcoote Animations !



ZUYD'CÔTE À L'ANCIENNE
Le 16 juillet, Zuyd'Côte à l'ancienne avec le retour à « La Belle Epoque et ses bains de mer » a remporté, de nouveau, un succès, organisé par Zuydcoote Animations.



CABARET
Le 21 juillet, le spectacle transformiste, organisé par Zuydcoote Animations, a fait rire les spectateurs.



BEACH RUGBY
Tournoi de beach rugby le 26 juillet, lors de La Tournée des Plages des Dunes de Flandre





LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE

Comme chaque année, l'association « La Bourriche Zuydcootoise » a organisé en partenariat avec le centre de loisirs de Zuydcoote une journée d'initiation à la pêche. Le poisson était au rendez-vous pour tous les enfants ! L'association remercie Emilie POIX et ses animateurs pour l'encadrement, Alan DE TAEVERNIER en tant que maître-nageur pour la sécurité des enfants, le magasin Littoral Pêche Romu pour le don des appâts et ses bénévoles. Cette belle journée s'est terminée par un goûter, offert par l'association.





Festival de l'archéologie « c'est notre histoire »

L'association Le Courtil des Simples organise son 3^{ème} festival de l'archéologie «c'est notre histoire» sur le thème du Haut Moyen Âge, au temps des Francs & des Vikings. Il se déroulera le samedi 23 septembre, avec une première session le matin de 10h à 12h et une seconde l'après-midi de 14h à 18h. Il se tiendra à la salle Robert Merle de Zuydcoote. Notre projet est d'offrir à tous un accès à notre histoire grâce à l'archéologie, de manière ludique, pédagogique et concrète. Des activités sont proposées pour tous les âges.

PROGRAMME

Notre activité phare toute la journée : l'enquête archéologique : les enfants sont amenés à participer à 5 ateliers de pratique pour mieux connaître le métier d'archéologue et le Haut Moyen Age (3e). Entrée libre.

Matin :

A 10h : rdv devant la salle Robert Merle pour des épreuves sportives comme au Moyen Âge avec la compagnie Druzhina hansa : à destination des enfants.

Après-midi :

La compagnie Druzhina hansa vous fera découvrir la vie sous les Francs
- 14h : conférence anthropologique :

venez découvrir la vie des francs à travers l'étude d'un squelette.

- 16h : conférence d'E. Vaneufville : les raids vikings sur les régions côtières de la Mer du Nord et de la Manche.
- 18h : conte par Cendrine, avec accompagnement musical.

Toute la journée :

- Le bateau Alwynn Kyrre, d'inspiration viking, construit par l'association HMFRA : les enfants pourront y monter et s'essayer à la rame.
- Diorama légo par Virginie de Ch'ti Lug
- Exposition sur les métiers de l'archéologie et les vikings.
- Bar local.



Pour tous renseignements complémentaires :

Page facebook de l'événement : festival d'archéologie de Zuydcoote ou www.lecourtildesimples.fr

L'association a besoin de quelques bénévoles supplémentaires pour le festival, notamment pour le montage/démontage et deux ateliers pédagogiques.

Si vous avez envie de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter !



Le courtil des simples

Propose l'entretien du jardin de plantes médicinales et aromatiques avec des animations ponctuelles. Public = plus de 16 ans.

Recherche :

- Des bénévoles : environ 5 personnes pour le festival de l'archéologie le 23 septembre.
- Au moins 2 personnes pour le jardin de plantes médicinales et aromatiques.
- Un/une jeune entre 20 et 25 ans en service civique.

Cours de danse irlandaise

Reprise des cours le lundi 11 septembre à 18h30 à la salle Pierre Lamstaës.

Il s'agira de danse solo en ballerine, intercalés avec des cours de claquettes traditionnelles old style (5 élèves maximum). Des cours de danse à deux ou en quadrille pourront également être proposés pour un plus large public.

Infos :

courtildessimples@gmail.com - Facebook : courtil des simples - www.lecourtildesimples.fr - Tél. 06 82 83 56 00

Association Proxi services



Bonjour, je m'appelle Emilie.

Je suis animatrice et titulaire

d'une qualification professionnelle de la filière « Activités Physique pour Tous » option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE), propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée à chaque enfant.

Je garantis à tous les enfants des conditions de sécurité et promets les dimensions éducatives et ludiques de l'activité physique. A travers une pédagogie active, amener les enfants, à partir de jeux, à prendre conscience des mouvements, à travailler dans l'espace, développer le sens du rythme, l'écoute musicale. Pour les plus grands : diriger les enfants pour leur permettre d'acquérir des bases de danse moderne.

DANSE MODERNE - De 8 à 12 ans : 14h à 15h
- De 5 à 7 ans : 15h à 16h

BABY GYM - De 3 à 5 ans : 16h à 17h

En fonction de la demande, les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

A compter du 6 septembre (tous les mercredis en période scolaire) à la salle Pierre Lamstaës.

Tarifs 2023/2024 : 40€ par enfant pour l'année

Modalités d'inscription : une photo d'identité, le carnet de santé de l'enfant ou les photocopies des pages de vaccinations, le certificat médical du médecin traitant.

128 rue du Général De Gaulle
zuydcoote@proxiservices.org - Tél. 03 28 58 20 41



Les animateurs de l'association « Click and Tick » proposent leurs aides aux démarches administratives, informatiques et numériques...

Ouvert à tous, du lundi au vendredi de 8h à 17h, sur rendez-vous.

Adhésion annuelle : 5€

Renseignements :

Sylvie Vangendt-Lesage

34 rue de Roubaix

click.tick@laposte.net

Tél. 06 20 48 58 09

Atelier artistique de Zuydcoote



Audrey Brygo anime des ateliers de mi-septembre à début juin (pas d'ateliers pendant les vacances scolaires) et sont ouverts à tous.

Les enfants de moins de 12 doivent être accompagnés d'un adulte, durant l'activité.

La cotisation annuelle est 10€ et 1.50€ par atelier.

Le but de l'association est de créer des œuvres visuelles individuelles ou collectives.

Renseignements : Tél. 06 89 86 94 62



Propose des répétitions le dimanche de 10h à 12h (le jour et les horaires peuvent être modifiés).

Recherche des musiciens de tous pupitres pour le redémarrage du groupe. Style de musique : bandas, animations.

Renseignements :

Fabrice Delobelle

papytambour@yahoo.fr

Tél. 06 26 03 64 94

Ou contacter la mairie de Zuydcoote

Les Judcoot'Lussen



L'association philanthropique organise bal, bandes de carnaval, brocantes, loto, fête de la Saint-Nicolas, repas ...

Les demandes d'adhésion se déroulent du 1^{er} septembre au 15 octobre. Les demandeurs doivent être majeurs.

Renseignements : president.judcoot@free.fr

Tél. 06 20 66 93 42

Allocation « Etudiants »

Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action Sociale va octroyer une allocation aux lycéens en classe de terminale et aux étudiants.

Conditions à remplir :

- Être domicilié sur la commune au 1^{er} janvier 2023
- Justifier d'une inscription en classe de terminale ou dans l'enseignement supérieur
- Avoir au maximum 26 ans au 30 juin.

Catégories prises en considération :

- Lycéens en classe de terminale
- Étudiants en région dunkerquoise
- Étudiants hors région dunkerquoise.

Les étudiants en contrat d'apprentissage passé avec un employeur, donc rémunérés car en alternance, ne sont pas bénéficiaires de cette allocation.

Les inscriptions dans des cours par correspondance ne sont pas acceptées.

Modalités d'attribution et de versement :

Le montant de l'allocation est déterminé par la commission administrative en fonction du nombre de demandes. L'allocation sera versée par virement du Trésor public, courant décembre 2023. **Chaque demandeur sera averti par mail** du montant de l'aide qui lui sera attribué.

Attention ! Seuls les dossiers déposés complets seront examinés !

Documents à joindre obligatoirement au dossier :

- Une photocopie **recto verso** de la carte d'identité
- Un certificat de scolarité



- Un relevé d'identité bancaire **au nom de l'étudiant bénéficiaire**
- **La fiche de renseignements, à retirer sur le site internet www.zuydcoote.fr** ou en Mairie, dûment complétée et signée.

Les dossiers sont à retourner en Mairie pour le vendredi 10 novembre, dernier délai.

Tout dossier incomplet ou déposé avec retard ne sera pas pris en compte.

LE PASS'SPORT, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif et ainsi pratiquer votre activité de septembre 2023 à juin 2024.

C'est pour qui ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires :

- de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARE) - de 6 à 17 ans révolus
- de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) - de 6 à 19 ans révolus

- de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) - de 16 à 30 ans
- d'une bourse aux critères sociaux de l'enseignement supérieur pour les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus.

C'est pour où ?

Il peut être utilisé dans toutes les structures sportives éligibles, à savoir :

- affiliées à une fédération sportive agréée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- associations agréées
- structures du loisir sportif marchand.

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email contenant un code unique Pass'Sport a été envoyé aux jeunes et aux familles éligibles. Rendez-vous dans le club sportif éligible de votre choix, muni de votre code personnel, pour vous inscrire et 50 € seront déduits de votre adhésion ou de votre licence dans un club. L'aide sera versée au club sportif directement.

Plus d'informations :

<https://www.pass.sports.gouv.fr>

ACCUEIL DE LOISIRS Vacances d'Automne

Du 23 octobre au 27 octobre
à la salle Pierre Lamstaës

Dates des inscriptions :

lundi 25/09 de 16h30 à 18h et
mercredi 27/09 de 17h30 à 19h

Renseignements :

Association Proxi Services
Tél. 03 28 58 20 41



Recensement militaire

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français, garçons et filles. Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.**

Les jeunes Zuydcootois doivent se présenter en mairie, munis d'une **pièce d'identité et du livret de famille.**

Une attestation de recensement leur sera remise. Elle sera à conserver précieusement car elle leur permettra de participer à la journée défense et citoyenneté, de s'inscrire, le cas échéant, à des concours et examens d'Etat (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) et d'apparaître sur les listes électorales.



MAISON DE COT' AIDANTS
Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap

Soutien Aidants

- 04/09: Groupe de parole "Mon Proche à des troubles psychiques" de 14h à 16h TETEGHEM
- 12/09: Café des aidants de 14h à 15h30 organisé par cot'aidants à la Halle au sucres DUNKERQUE
- 21/09: Atelier d'écriture de 10h à 12h à l'ASSAD DUNKERQUE

Loisirs Partagés Aidants/aidés

- 11/09: Café sur la Digue de 10h à 11h30 DUNKERQUE
- 19/09: Balade avec Catalina de 13h30 à 16h00 "Projet Nature et Handicap" à la Flânerie d'ESQUELBECC (accessible en fauteuil roulant)
- 26/09: Restaurant de 12h00 à 14h30 à L'Hippopotamus COUDEKERQUE

Répit Aidants

- 05/09: Séance de SPA entre aidants "Au Mil Amour" de 14h à 16h à Gravelines
- 08/09: Marche avec Fany au fort Louis COUDEKERQUE de 10h00 à 11h00
- 15/09: Longe Côte plage de Malo de 17h30 à 19h30
- 18/09: séances individuelles de Hypnose créneaux entre 15h00et 18h00 à TETEGHEM
- 22/09: séances individuelles de massages SHIATSU sur chaise créneaux entre 9h30 et 11h30 à SOCX
- 28/09: Massages à domicile
- 30/09: SPA en couple SPARADISIAQUE HERZEELE

Information Aidants

- 05/09: Echangeons autour des troubles alimentaires Pédiatriques avec une orthophoniste spécialisée de 10h à 12h LEFFRINCKOUCKE
- 25/09: "Mieux comprendre le dossier MDPH pour mieux le compléter" intervention de la MDPH de 14h à 16h à TETEGHEM

Participation financière Accueil des personnes aidées est possible pendant l'activité sur demande

Inscription sur www.soutenirlesaidants.fr, mail ou téléphone

*PA = Personne âgée / PH : Personne en situation de Handicap

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées
du 2 au 8 octobre 2023

Viellir ensemble une chance à cultiver !

www.semaine-bleue.org

Sous le haut patronage de secrétaires des Familles, de Flamands et des Personnes Handicapées
En lien avec la Fédération internationale des personnes âgées de 70 ans et plus

La maison de Cot'aidants vous invite à la:

Fête des Aidants

pour fêter ensemble la journée nationale des aidants

QUAND? :
6 octobre 2023
11H00 à 20H00
VENEZ ET REPARTEZ QUAND VOUS VOULEZ!
OU ? :

QUOI ? :
Les aidants seuls et jeunes aidants sont attendus pour les cocktails dînatoires (11h30 et 18h00), des activités de SPA, massages, marche, jeux tout au long de la journée...

O chambres d'Hôtes
366_rue de l'aven Craywick
Participation 5 euros/personne

INSCRIPTIONS:
03/28/62/88/46
maisondecotaidants@apahm-asso.fr
www.soutenirlesaidants.fr

Etat civil

Naissance

- 18/08/2023 Gabryel COMYN
Fils de Maxence COMYN et d'Alexandra PLASSCHAERT
- 25/08/2023 Maxine MAZURE BILLANT
Fille de Florian BILLANT et de Bertille MAZURE

Mariage

- 04/08/2023 Claude LACROIX et Olivier DECOSTER

Décès

- 27/08/2023 André WALLYN (73 ans)

Préparation de la Toussaint

Le nettoyage et l'entretien des tombes : la rénovation des plaques, la peinture des gravures, ... sont à effectuer avant le **samedi 28 octobre**.
Merci de votre compréhension.

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

SEPTEMBRE 2023							nord				Heure légale	
Date	Pleines mers						Basses mers					
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m		
1 V	02 16	6,25	107	14 31	6,10	110	09 11	0,60	21 36	0,20		
2 S	02 58	6,30	112	15 11	6,20	112	09 53	0,60	22 19	0,20		
3 D	03 40	6,25	110	15 51	6,15	107	10 34	0,65	23 00	0,30		
4 L	04 23	6,10	101	16 32	6,05	95	11 15	0,80	23 41	0,55		
5 M	05 05	5,85	87	17 16	5,85	79	11 55	0,95	--	--		
6 M	05 49	5,55	70	18 04	5,55	61	00 22	0,85	12 36	1,25		
7 J	06 40	5,15	52	19 03	5,15	44	01 07	1,25	13 26	1,55		
8 V	07 48	4,75	37	20 25	4,75	32	02 03	1,65	14 32	1,85		
9 S	09 15	4,50	30	21 59	4,65	31	03 19	1,95	16 02	1,95		
10 D	10 45	4,60	35	23 21	4,85	40	04 59	2,00	17 37	1,75		
11 L	11 53	4,90	47	--	--	--	06 14	1,70	18 38	1,35		
12 M	00 18	5,20	53	12 39	5,25	59	07 04	1,40	19 23	1,05		
13 M	00 58	5,50	64	13 15	5,50	69	07 43	1,20	19 59	0,85		
14 J	01 32	5,70	73	13 46	5,70	77	08 14	1,05	20 29	0,75		
15 V	02 02	5,80	80	14 14	5,80	83	08 42	1,00	20 59	0,70		
16 S	02 29	5,85	85	14 39	5,85	86	09 11	0,95	21 29	0,65		
17 D	02 53	5,90	87	15 02	5,90	87	09 41	0,90	21 59	0,65		
18 L	03 18	5,90	87	15 27	5,90	85	10 10	0,95	22 28	0,75		
19 M	03 43	5,85	83	15 52	5,85	80	10 38	1,00	22 56	0,85		
20 M	04 09	5,75	77	16 20	5,75	72	11 07	1,10	23 28	1,00		
21 J	04 40	5,60	67	16 55	5,60	61	11 40	1,25	--	--		
22 V	05 20	5,35	56	17 42	5,30	49	00 05	1,20	12 22	1,45		
23 S	06 21	4,95	43	19 05	4,90	38	00 53	1,50	13 19	1,75		
24 D	08 01	4,65	35	20 51	4,80	35	02 05	1,80	14 48	,90		
25 L	09 45	4,70	39	22 32	5,05	47	03 47	1,85	16 33	1,75		
26 M	11 09	5,05	55	23 40	5,55	65	05 21	1,60	17 59	1,25		
27 M	--	--	--	12 05	5,50	75	06 31	1,20	18 59	0,80		
28 J	00 31	5,95	84	12 49	5,85	93	07 22	0,85	19 47	0,45		
29 V	01 14	6,20	100	13 27	6,10	105	08 06	0,70	20 31	0,30		
30 S	01 53	6,30	110	14 04	6,20	112	08 47	0,65	21 12	0,25		

OCTOBRE 2023							nord				Heure légale	
Date	Pleines mers						Basses mers					
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m		
1 D	02 32	6,30	112	14 42	6,25	111	09 27	0,65	21 52	0,35		
2 L	03 11	6,20	108	15 21	6,20	104	10 06	0,70	22 31	0,50		
3 M	03 50	6,05	98	16 02	6,10	91	10 44	0,80	23 09	0,75		
4 M	04 30	5,80	83	16 44	5,85	75	11 22	1,00	23 47	1,10		
5 J	05 12	5,50	66	17 31	5,50	57	--	--	12 02	1,25		
6 V	06 01	5,10	48	18 29	5,05	40	00 28	1,50	12 49	1,60		
7 S	07 06	4,65	33	19 49	4,65	28	01 20	1,90	13 52	1,90		
8 D	08 36	4,40	26	21 31	4,55	28	02 36	2,20	15 23	2,05		
9 L	10 12	4,50	32	22 52	4,80	38	04 22	2,20	17 02	1,85		
10 M	11 18	4,85	44	23 46	5,15	50	05 40	1,85	18 06	1,45		
11 M	--	--	--	12 04	5,20	57	06 32	1,50	18 51	1,10		
12 J	00 26	5,45	62	12 41	5,50	68	07 10	1,25	19 26	0,90		
13 V	01 00	5,70	73	13 13	5,70	77	07 41	1,10	19 56	0,80		
14 S	01 30	5,85	81	13 41	5,85	84	08 09	1,00	20 25	0,75		
15 D	01 55	5,90	86	14 05	5,90	88	08 38	0,95	20 56	0,70		
16 L	02 19	5,95	89	14 29	5,95	89	09 09	0,90	21 28	0,75		
17 M	02 44	5,95	88	14 56	5,95	87	09 41	0,90	21 59	0,08		
18 M	03 13	5,95	85	15 26	5,95	82	10 12	0,95	22 30	0,90		
19 J	03 44	5,80	78	15 59	5,80	73	10 45	1,05	23 05	1,10		
20 V	04 20	5,60	68	16 40	5,60	62	11 21	1,20	23 45	1,35		
21 S	05 07	5,30	56	17 37	5,25	50	--	--	12 08	1,45		
22 D	06 20	4,90	44	19 10	4,95	40	00 38	1,65	13 11	1,70		
23 L	07 53	4,70	38	20 44	4,90	40	01 58	1,85	14 43	1,80		
24 M	09 30	4,80	45	22 17	5,20	52	03 38	1,85	16 19	1,55		
25 M	10 47	5,15	60	23 20	5,60	69	05 03	1,55	17 37	1,15		
26 J	11 40	5,55	77	--	--	--	06 07	1,20	18 35	0,75		
27 V	00 10	5,95	85	12 23	5,85	91	06 58	0,95	19 24	0,50		
28 S	00 51	6,10	97	13 00	6,05	101	07 42	0,85	20 07	0,45		
29 D	01 28	6,20	103	12 37	6,15	104	07 22	0,80	19 47	0,50		
30 L	01 05	6,15	104	13 16	6,20	102	08 01	0,75	20 26	0,60		
31 M	01 44	6,10	99	13 57	6,15	95	08 40	0,80	21 04	0,75		

ECO-GESTE : Précieuses feuilles mortes

Pourquoi brûler cette manne di- rectement tombée du ciel ?

Les feuilles mortes constituent la matière première de l'humus, substrat très riche, issu de leur décomposition et de leur transformation par les animaux recycleurs.

Profitez-en pour en composter un maximum, puis laissez sans regret le reste au sol ; elles seront le refuge idéal pour quantité de petits animaux et constitueront au fil des mois un tapis fertile.

Une benne pour les déchets verts



En lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la commune vous propose une benne à déchets verts installée derrière la mairie.

Cette benne est réservée aux Zuydcootois le mardi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h jusqu'au mardi 31 octobre.

Plantons le décor

Et si vous plantiez local ? C'est possible en commandant des végétaux d'essences locales par le biais de l'opération « Plantons le décor », initiée par les Espaces Naturels Régionaux.

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les bons de commandes sur www.plantonsledecor.fr et en mairie.

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

La fin d'année 2023 sera rythmée par le projet d'éoliennes en mer de Dunkerque pour lequel ont été déposées juste avant l'été nos demandes d'autorisations auprès de la préfecture par les sociétés « Eolien en Mer de Dunkerque » et RTE.

A ce titre, les conseils municipaux et conseils communautaires des communes de Bray-Dunes à Oye Plage qui disposent d'une façade à la mer pourraient être amenés à se prononcer sur une ou plusieurs de ces demandes.

Enfin, une enquête publique sera organisée par les services de l'Etat d'ici à la fin d'année ou au début d'année pro-

chaine, nous vous y espérons nombreux pour formuler votre avis sur ce projet.

S'agissant plus particulièrement du conseil municipal de Zuydcoote, celui-ci est saisi sur 4 dossiers de quelques 6000 pages cumulés portant sur l'implantation des éoliennes en mer et leur raccordement. Pour rappel, le parc éolien sera localisé à, au moins, 10 km au large de Dunkerque et 11,4 km au large des communes balnéaires de part et d'autre de la frontière avec la Belgique.

Le projet prévoit un maximum de 46 éoliennes d'une hauteur comprise entre 240 et 300 mètres de haut, instal-

lées sur des fondations de type « monopieu » implantées sur moins de 50 km².

La production attendue du parc éolien en mer de Dunkerque est estimée à environ 2,3 TWh d'électricité par an. Cela permet de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million d'habitants, soit plus d'un tiers de la population du département du Nord.

La mise en service est envisagée à l'horizon 2028 pour une durée d'exploitation de 30 ans.

Liste "Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition"

On le sait tous : la voiture peut être « verte », l'économie « circulaire », l'énergie « propre », l'ananas « décartonné », et Total « responsable »... Le greenwashing (éco-blanchiment) est une méthode de marketing consistant à communiquer auprès du public et des élus en utilisant l'argument écologique.

Amusez-vous à remplacer les pointillés qui suivent par la marque de supermarché de votre choix :

« Pour le bien-être de ses clients, [...] investit de façon qualitative dans la sélection de matériaux nobles issus si cela est possible de filiales régionales, afin de construire un bâtiment aux formes ergonomiques, alliant durabilité, esthétisme et économies d'énergie. »

Tout y est. « durabilité », « économie d'énergie », « matériaux régionaux ». Ça donne envie. Et en plus qui sera contre, c'est écolo, c'est imparable.

Sauf que non. Un énième supermarché c'est autant de terres agricoles en moins, c'est soutenir un modèle économique

qui étrangle fournisseurs et paysans, qui pousse à la consommation, sans parler de la production de gaz à effet de serre. En cette rentrée, retrouvez en ligne le livret du groupe alimentation durable sur le territoire dunkerquois, édité fin 2020, vous y trouverez toutes les alternatives locales à la grande distribution.



La borne n°17



La borne N°16
dans un jardin de la commune

En vous promenant sur la plage, en face de l'Hôpital Maritime, peut-être avez-vous vu une pierre, avec le numéro 17. C'est une borne qui a été posée par les Ponts et Chaussées et qui représente la limite de la division des dunes.

En 1775, le Conseil d'État de Louis XVI prit un arrêt qui stipulait que les villes de Dunkerque et Bergues ainsi que les Paroisses soumises à leur juridiction deviendraient concessionnaires à perpétuité des dunes et garennes sises entre la place de Dunkerque et la frontière belge.

Un mesurage général fut effectué pour déterminer la part de terrain attribuée à Dunkerque à l'ouest et celle attribuée à la Châtellenie de Bergues à l'est.

Le partage fut effectué en proportion du nombre d'habitants des villes et paroisses respectives. La limite fut déterminée et bornée. Vint la Révolution.

Bergues perdit son tribunal et la châtellenie fut, bien entendu, dissoute. Dunkerque voulut reprendre la totalité des dunes, d'où nouveaux litiges.

Le 21 août 1806, Napoléon 1^{er} décréta : les dunes et garennes seront partagées entre les communes de Dunkerque et les communes rurales qui faisaient, lors du dernier arrêt, partie de son territoire, proportionnellement au nombre de feux de chacune d'elles.

On en revenait donc aux bases de l'arrêt de 1775 à ceci près que, la châtellenie n'existant plus, il fallait attribuer un lot de dunes à chaque commune qui en faisait partie. Ce fut donc une longue procédure qui nécessita de nouveaux

mesurages, de difficiles négociations, qui finit par aboutir en 1830. Le procès-verbal ne fut approuvé par le Préfet qu'en 1837.

Le bornage était numéroté d'Ouest en Est. 17 correspond à la partie appartenant à Petite-Synthe limité vers l'Est à la 18 appartenant à Coudekerque-Branche et 19 à Rosendaël.

*Le plan de division des Dunes
Revue Het Reuzekoor et le cahier des charges de
la société Nord Plage 1902*

